

CWEA Année 2014

# S-IV-1V1 – GRANULOMETRIE, TENEURS EN PIERRES ET IMPURETES DES COMPOSTS

#### 1. Objet

Détermination de la teneur en pierres, verre, métaux et plastique dans des composts.

Expression du résultat : en % de la matière brute.

#### 2. <u>Domaine d'application</u>

La présente méthode décrit la détermination de la teneur en impuretés présentes dans les composts.

## 3. Principe

Les échantillons frais séchés en étuve ventilée sont tamisés successivement à 40, 5 et 2 mm.

Les refus au tamis sont conservés et pesés.

Les pierres sont recherchées dans la fraction supérieure à 5 mm.

Les verres, métaux et plastiques (impuretés) sont recherchés dans la fraction supérieure à 2 mm.

## 4. Conditionnement et conservation de l'échantillon

On se référera aux procédures relatives au stockage, à la conservation et au prétraitement de l'échantillon.

## 5. Préparation de l'échantillon

Sans objet

## 6. Appareillages et matériels utilisés

- Tamis de 40 mm, 5 mm et 2 mm;
- Pince type "Brucelle".





CWEA Année 2014

## 7. Réactifs utilisés

Sans objet.

#### 8. Mode opératoire

1000 g d'échantillon frais sont séchés en étuve ventilée à 40 °C jusqu'à poids constant. La matière sèche est tamisée successivement à l'aide de tamis de maille de 40 mm, 5 mm et 2 mm. Les refus au tamis sont récoltés et pesés.

Dans le refus du tamis de 5 mm, on isole les pierres à l'aide d'une pince type "brucelle". La fraction pierreuse est pesée.

Dans le refus du tamis à 2 mm, on isole les matières plastiques, les verres à l'aide d'une pince type "brucelle" et la fraction métallique à l'aide d'un aimant. Les fractions sont pesées. S'il y a présence d'impuretés (plastiques, métaux, verres) dans la fraction supérieure à 5 mm, elles sont remélangées à celles isolées dans le refus à 2 mm.

#### 9. Expression des résultats

% Passage au tamis de 40 mm =  $(1000-P_0)/1000 \times 100$ % Refus en Pierres à 5 mm =  $(P_1/1000) \times 100$ % Impuretés à 2 mm =  $((P_2 + P_3 + P_4)/1000) \times 100$ 

où  $P_0$  = poids du refus au tamis de 40 mm

 $P_1$  = poids de pierres, fraction supérieure à 5 mm

P<sub>2</sub> = poids de la fraction métallique, supérieure à 2 mm

 $P_3$  = poids des matières plastiques, fraction supérieure à 2 mm

 $P_4$  = poids des verres, supérieure à 2 mm.

## 10. Rapport d'essai

Le rapport doit contenir au minimum :

• Une référence à la présente méthode de la Région wallonne ;





CWEA Année 2014

- L'identification complète de l'échantillon ;
- Les précisions relatives au traitement préalable auquel l'échantillon a éventuellement été soumis ;
- Les résultats du dosage conformément au point 9 ;
- Les détails opératoires non prévus dans présente méthode, ainsi que tout facteur ayant pu affecter les résultats.

#### 11. Référence

VITO (2013), Gehalte aan steentjes en gehalte aan onzuiverheden, anorganische analysemethoden/compost, CMA/2/IV/11.

